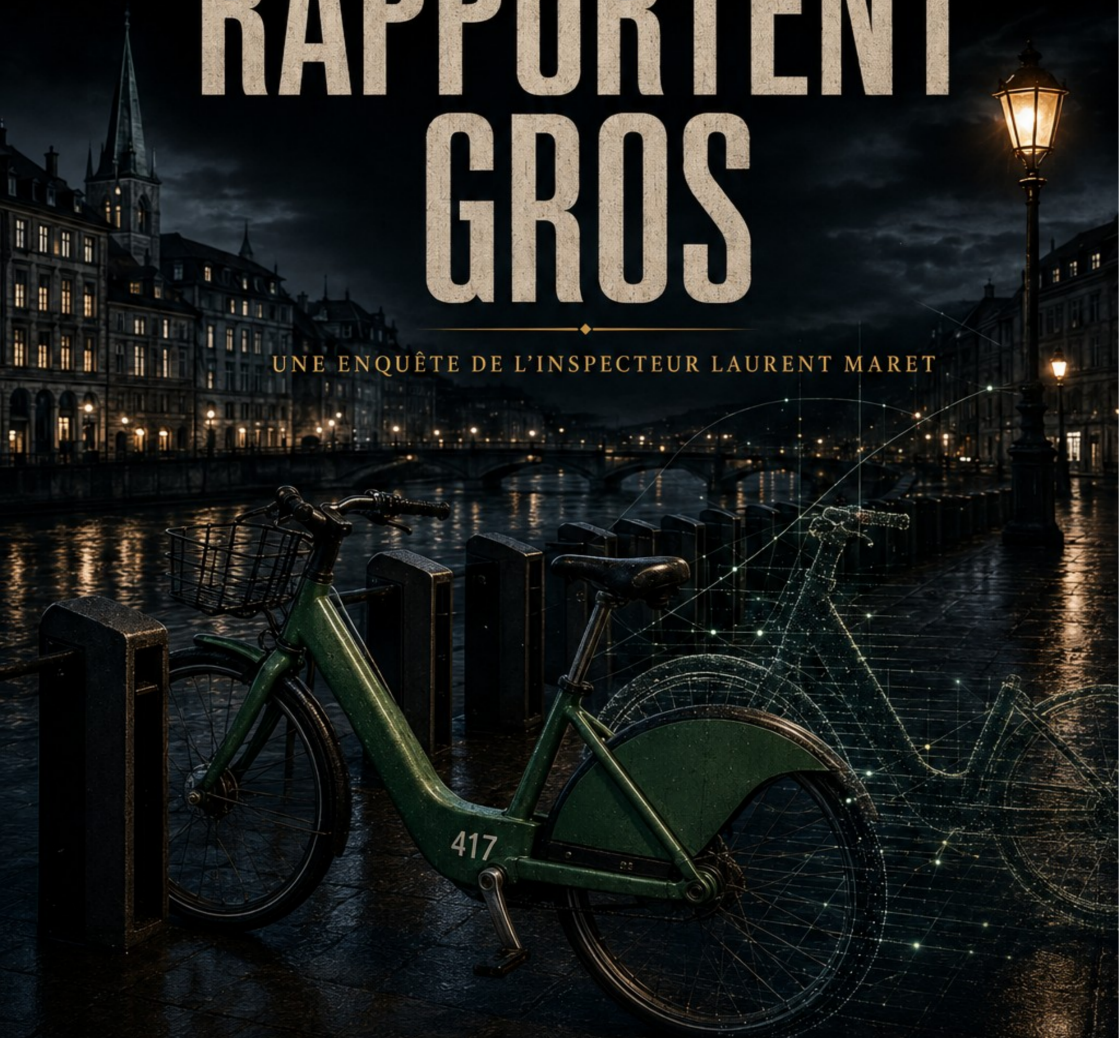


INSPECTEUR MARET

LES VÉLOS QUI RAPPORTENT GROS

UNE ENQUÊTE DE L'INSPECTEUR LAURENT MARET



JÉRÔME MICHEL

LES VÉLOS QUI RAPPORTENT GROS

une enquête de l'inspecteur Laurent Maret

Auteur : Jérôme Michel

Genre : Roman d'enquête institutionnelle — Fiction

Édition : Publication indépendante

Première édition : 2026

© 2026 Jérôme Michel. Tous droits réservés.

Toute reproduction, traduction, adaptation, diffusion ou conservation, intégrale ou partielle, requiert l'autorisation écrite préalable de l'auteur, sous réserve des exceptions prévues par la législation applicable.

PROLOGUE

Je vérifierai demain

À dix-huit heures quarante-sept, il ne restait plus que trois fenêtres éclairées dans l'immeuble des marchés publics.

Élise Varenne le savait parce qu'elle voyait leur reflet dans la façade d'en face. La sienne occupait le quatrième étage, entre le bureau vide de son chef et la petite salle où l'on rangeait les dossiers clos. Plus bas, Ravona se débarrassait lentement de la pluie. Les voitures remontaient l'avenue en traçant des sillons blancs sur l'asphalte, et les vélos verts, alignés près du quai des Tilleuls, brillaient sous les réverbères.

Elle aurait dû partir depuis une heure.

Le ventilateur de son ordinateur produisait un bourdonnement régulier sous le bureau. Élise pressa deux doigts contre sa tempe, attendit que la pulsation s'apaise, puis revint au tableau affiché sur son écran.

Le document associait les prestations facturées par Véloria Mobilité aux données d'usage transmises par la plateforme. Les totaux concordaient. Les règlements aussi. Rien ne manquait, ce qui aurait dû la rassurer. Élise se méfiait des dossiers qui donnaient trop vite raison à celui qui les avait préparés.

Elle reprit la ligne entourée au stylo bleu sur son exemplaire imprimé.

Vélo 417. Quai des Tilleuls. 13 mars. 04 h 17 – 04 h 28. 3,20 francs.

Le trajet avait duré onze minutes. L'application enregistrait un déverrouillage, une autorisation de paiement et une restitution. Les coordonnées de départ et d'arrivée étaient identiques. Ce détail seul n'avait rien d'exceptionnel : un usager pouvait renoncer, constater une crevaison ou reposer un vélo au même endroit.

Mais le capteur de roue indiquait zéro rotation.

Élise ouvrit l'historique du module électronique. Le numéro de série ne correspondait pas à celui du rapport de maintenance. Elle lança une requête dans le portail du prestataire, exporta les onze lignes associées au compte utilisateur et joignit le fichier à une demande de justification.

Objet : Écart entre événement de paiement et télémetrie — contrôle contractuel.

Elle relut son message avant de l'envoyer. Il ne contenait aucune accusation.

Seulement quatre questions et une demande de conservation des journaux bruts.

Elle cliqua sur Envoyer.

Une minute plus tard, un encadré orange apparut au centre du portail :

Votre requête nécessite une validation de sécurité. Certains accès peuvent être limités pendant l'examen.

Élise essaya d'ouvrir l'annexe financière. Le système lui demanda de se reconnecter. Elle saisit ses identifiants.

Son mot de passe fut refusé.

Elle recommença, plus lentement. Même réponse.

Elle appela le support technique. Une voix enregistrée lui annonça que son dossier serait traité dans un délai de deux jours ouvrables.

Le téléphone de son bureau vibra presque aussitôt. Le carnet posé près du clavier tressaillit contre le bois.

« Élise ? »

Sophie Grivel parlait à voix basse. Elle travaillait deux étages plus bas, au contrôle de gestion.

« Tu es encore là ? »

« Cinq minutes. »

« Tu as envoyé quelque chose à Vélوريا ? »

Élise regarda l'encadré orange qui masquait une partie de son tableau.

« Une demande de conservation. Pourquoi ? »

« J'ai reçu une notification. Ton compte vient de passer en examen renforcé. »

« Pour quatre questions de routine ? »

Sophie hésita.

« Ton chef est en copie. La sécurité du prestataire aussi. »

Dans le couloir, le détecteur de mouvement éteignit les néons. Le bureau bascula dans la pénombre, éclairé seulement par l'écran et par les reflets de la façade d'en face. Élise agita la main sans quitter le portail des yeux.

La lumière revint avec un claquement sec.

« C'est automatique », dit-elle.

« Peut-être. N'insiste pas ce soir. Appelle-moi demain. »

Élise promit.

Elle enregistra l'export dans le dossier officiel, imprima l'accusé de réception et nota l'identifiant de la requête dans son carnet. Son stylo bleu accrocha le papier à la fin du numéro. Elle repassa sur le dernier chiffre, un huit qui ressemblait à un six.

Avant de fermer le portail, elle consulta une dernière fois l'historique de son dossier. Un nouvel accès venait d'y apparaître.

Un compte d'administration avait ouvert sa requête depuis la Norlande, vingt-trois secondes après son envoi.

Élise relut l'heure, puis vérifia le fuseau indiqué dans le journal. Il n'y avait pas d'erreur.

Elle fit une capture d'écran.

Cette fois, elle ne l'enregistra pas sur le réseau professionnel. Elle ouvrit sa

messagerie personnelle, prépara un nouveau message et joignit l'image. Son doigt resta quelques secondes au-dessus de la souris.

Le règlement interdisait le transfert de documents professionnels.

Elle effaça la pièce jointe et ferma le message sans l'envoyer.

Dans la conversation avec Sophie, elle écrivit seulement :

L'identifiant est RG-417-1303-08. Si je ne retrouve pas l'accès lundi, rappelle- moi de demander qui a ouvert la requête.

Elle rangea le carnet dans son sac. Sur la première page, une phrase écrite pendant ses années d'apprentissage lui servait encore de règle :

Une ligne inexpliquée n'est pas une erreur. C'est une question sans réponse.

À dix-neuf heures douze, Élise quitta l'immeuble.

L'air froid de la rue lui fit du bien. Devant le quai des Tilleuls, une étudiante posa son téléphone contre le lecteur du vélo 417. Le verrou s'ouvrit avec un claquement familier. La jeune femme enfourcha le vélo et s'éloigna vers le pont.

Le feu arrière pulsa dans la nuit jusqu'à disparaître parmi les voitures.

Élise le suivit des yeux.

Le vélo roulait parfaitement.

Elle pensa à la ligne du 13 mars, au capteur immobile et au paiement de 3,20 francs. Une location avait été enregistrée. Une somme avait circulé. Pourtant, l'objet était resté à sa place.

Une pression brève lui serra la poitrine.

Elle s'arrêta, inspira profondément et attendit. La gêne se dissipa presque aussitôt. Élise resserra son manteau et reprit sa marche.

Puis elle se dit ce qu'elle se disait chaque fois qu'un dossier résistait :

« Je vérifierai demain. »

PREMIÈRE PARTIE

L'ANOMALIE ET LE SYSTÈME

CHAPITRE 1

Le vélo numéro 417

Laurent Maret n'aimait pas que les objets bougent pendant qu'il réfléchissait.

Le lundi 23 mars, à sept heures trente, il posa sa Tudor à droite de son carnet noir. Le bracelet en acier produisit un tintement bref sur le bois. Une marque humide apparut sous le boîtier. Maret l'essuya du pouce, aligna la montre avec le bord du carnet et ouvrit la chemise déposée au centre de son bureau.

Affaire 26-0147.

La couverture ne portait ni bande rouge ni mention urgente. Elle contenait une demande d'assistance du Ministère public de Ravona, deux pages du rapport de police et un certificat médical provisoire.

Élise Varenne, quarante-six ans, employée du Service des marchés publics, avait été trouvée sans vie le dimanche matin dans son appartement. La porte était verrouillée de l'intérieur. Les premiers intervenants n'avaient relevé aucune trace de lutte ni d'effraction.

Le médecin privilégiait un trouble du rythme cardiaque.

La police de proximité aurait dû transmettre les effets personnels à la famille et clore son intervention. Une note de la procureure Claire Valère modifiait toutefois la procédure :

Avant restitution du matériel professionnel, faire préserver les éléments liés au dossier Véloria Mobilité. Aucun soupçon pénal à ce stade.

Maret relut la phrase.

Elle disait à la fois qu'il devait regarder et qu'il n'avait encore aucune raison

d'interpréter ce qu'il trouverait.

Il inscrivit la date sur la première page de son carnet, puis traça deux colonnes.

Dans la première, il écrivit :

Établi.

Dans la seconde :

À vérifier.

Sous la première, il nota la mort d'Élise Varenne, la demande de préservation et le nom de Véloria Mobilité.

La seconde resta vide.

À huit heures cinq, il appela Claire Valère.

« Pourquoi la Police judiciaire ? »

« Parce que le chef de Mme Varenne a demandé dimanche soir l'effacement à

distance de son ordinateur professionnel. »

« Motif ? »

« Protection des données après le décès d'une employée. C'est peut-être la procédure normale. »

« Et peut-être pas. »

« Voilà pourquoi je vous confie deux heures et un technicien. Vous préservez les éléments liés à Véloria. Vous ne perquisitionnez pas le service. »

La limite convenait à Maret. Une autorisation précise était plus utile qu'un pouvoir mal défini.

« Qui a empêché l'effacement ? »

« Une collègue. Elle a déconnecté le poste avant l'exécution de la commande et appelé le Ministère public. »

« Nom ? »

« Sophie Grivel. Contrôle de gestion. Elle vous attend. »

Avant de rejoindre le Service des marchés publics, Maret passa par l'institut médico- légal.

Samuel Orel avait déjà examiné le corps. Il lui montra uniquement les éléments compatibles avec la demande de Valère : aucun traumatisme, aucune trace

d'injection, aucun signe d'intervention extérieure relevé à ce stade.

Sur une photographie de la cuisine, un verre d'eau se trouvait près de l'évier et une tasse vide sur la table. Un pilulier avait été saisi à côté du téléphone d'Élise.

« Elle suivait un traitement antiarythmique », dit Orel. « La boîte correspond à l'ordonnance. Nous attendons encore les analyses toxicologiques et les concentrations médicamenteuses. »

« Une mort naturelle ? »

« Une mort sans signe actuel d'intervention. Ce n'est pas exactement la même chose. »

Maret nota la formulation.

« Le stress peut-il intervenir ? »

Orel referma le dossier.

« Dans beaucoup de troubles cardiaques, oui. Mais intervenir ne signifie pas causer. Pour l'instant, je ne relie rien à rien. »

« Prévenez-moi si les analyses contredisent votre première lecture. »

« C'est prévu. »

Maret ne fit pas inscrire le nom de Vélوريا sur la demande médicale. Une entreprise n'avait encore rien à faire près de la cause d'un décès.

Dans le couloir, il croisa Marianne Varenne, venue pour l'identification

administrative. Elle tenait son manteau fermé des deux mains. Elle ressemblait à sa sœur par la ligne du menton, mais ses gestes occupaient davantage l'espace.

Maret se présenta et lui expliqua qu'il devait préserver certains éléments

professionnels.

« Son travail a quelque chose à voir avec sa mort ? »

« Je ne sais pas. »

Marianne reçut la réponse sans gratitude.

« Elle disait qu'on lui demandait de ne plus regarder certains chiffres. »

« Qui le lui demandait ? »

« Elle ne donnait pas de nom. Elle disait "ils" quand elle était trop fatiguée pour expliquer. »

Maret lui remit sa carte. Marianne la rangea sans la lire.

Le Service des marchés publics occupait un immeuble de verre au bord de l'avenue. Le bureau d'Élise Varenne se trouvait au quatrième étage, entre celui de son supérieur et une petite salle d'archives.

Sophie Grivel attendait devant la porte. Elle avait les traits tirés et tenait un badge temporaire dans sa main.

« C'est vous qui avez appelé le Ministère public ? » demanda Maret.

« Oui. »

« Pourquoi ? »

« J'ai reçu dimanche à dix-sept heures une alerte annonçant l'effacement du poste. Élise m'avait demandé vendredi de vérifier qui avait consulté une de ses requêtes. J'ai débranché le câble réseau. »

« Son supérieur était informé ? »

Sophie serra les lèvres.

« C'est lui qui avait validé l'effacement. »

Jonas Borel, le technicien mandaté par Valère, photographia les branchements avant de toucher à l'ordinateur. Il releva l'état du poste, nota les numéros de série et plaça la machine dans un dispositif isolé du réseau.

« Nous faisons une copie des données locales liées à Véloria », expliqua-t-il. « Rien d'autre ne sera consulté sans nouvelle autorisation. »

Sophie donna accès au bureau et resta présente.

Maret ne commença pas par l'ordinateur.

Les classeurs formaient une ligne régulière contre le mur : mobilité, prestations numériques, conformité, avenants. Un mug portait une auréole de café. Une paire de chaussures de rechange était rangée sous le bureau. Une plante s'inclinait vers la fenêtre.

Tout indiquait que la propriétaire des lieux comptait revenir.

Au milieu du sous-main, une feuille imprimée dépassait d'un centimètre.

« Puis-je la prendre ? » demanda Maret.

Sophie vérifia l'en-tête.

« C'est le dossier Véloria. Oui. »

Maret glissa la feuille dans une pochette transparente sans toucher la partie imprimée. Il s'agissait d'un relevé de locations. Une ligne avait été entourée au stylo bleu :

Vélo 417. Quai des Tilleuls. 13 mars. 04 h 17 – 04 h 28. 3,20 francs.

Sous le tableau, Élise avait écrit :

Paiement validé. Position identique. Rotation : 0. Pourquoi ?

Maret recopia la ligne dans son carnet.

« Elle vous en avait parlé ? »

« Vendredi soir. Elle avait envoyé une demande de conservation. Son accès a été suspendu presque aussitôt. »

« Vous avez conservé son message ? »

Sophie sortit son téléphone, mais Maret l'arrêta avant qu'elle ne le lui tende.

« Lisez-moi seulement l'identifiant. »

« RG-417-1303-08. »

Il le nota.

« Elle s'inquiétait ? »

« Élise s'inquiétait quand les gens répondaient à côté. Pas quand un chiffre était faux. »

« Quelle réponse avait-elle reçue ? »

« Aucune. »

Le rapport technique arriva à onze heures vingt.

Borel avait trouvé sur le disque une copie locale du relevé, l'accusé d'envoi de la requête et une partie du journal de connexion.

À dix-huit heures quarante-neuf, le vendredi, le compte d'Élise avait été classé en examen renforcé.

À dix-huit heures cinquante-deux, ses droits avaient été réduits.

À dix-huit heures cinquante-trois, un compte d'administration situé en Norlande avait consulté la requête.

Le système indiquait qu'une règle automatisée avait déclenché les deux premières mesures.

Cette règle portait un nom :

Query Integrity 4.2.

« L'effacement demandé dimanche aurait-il supprimé ce journal ? » demanda Maret. « La copie locale, oui », répondit Borel. « Les données centrales auraient peut-être subsisté chez le prestataire. Nous ne pouvons pas le vérifier depuis ce poste. »

Maret ajouta dans la colonne Établi :

Une règle automatisée réduit les accès après la requête.

Dans la colonne À vérifier :

Qui a configuré la règle ? Qui a consulté la requête depuis la Norlande ?

« On conserve tout ce qui explique la réduction d'accès », dit-il.

Borel leva les yeux.

« L'autorisation vise seulement les éléments liés à Véloria. »

« La réduction intervient trois minutes après une demande concernant Véloria. Le lien est documenté. Vous isolez les fichiers et vous notez chaque opération. »

Borel acquiesça.

À midi, Maret se rendit au quai des Tilleuls.

La pluie avait cessé, mais les pavés demeuraient sombres. Les vélos formaient deux rangées devant la rivière. Le numéro 417 se trouvait au milieu, entre deux modèles identiques.

Une mère installait un enfant dans un siège à quelques mètres. Un coursier consultait son téléphone. Deux étudiants essayaient de libérer un vélo dont le verrou refusait de s'ouvrir.

Le 417 ne présentait rien de remarquable.

Maret photographia le numéro sans toucher au cadre, puis appela le centre

d'exploitation.

Paul Vernet, directeur de Véloria Mobilité, accepta de le recevoir au dépôt. Avant de raccrocher, il insista sur un point :

« Notre service fonctionne, inspecteur. Le taux de disponibilité dépasse quatrevingt-seize pour cent. »

Maret n'avait encore rien demandé sur la disponibilité.

Le dépôt occupait un ancien entrepôt ferroviaire à l'est de Ravona. Un mécanicien poussa le 417 sous une rampe lumineuse. Borel les rejoignit pour documenter

l'examen.

Le mécanicien vérifia les freins, la batterie, le verrou, le module de communication et le capteur fixé près de la roue.

« Aucun défaut », conclut-il.

« Où se trouvait ce vélo le 13 mars entre 04 h 17 et 04 h 28 ?

»

Le mécanicien consulta une tablette.

« Au quai des Tilleuls. »

« Le système indique pourtant qu'il a été loué. »

« Alors quelqu'un l'a pris. »

Maret lui montra la copie du relevé.

Le mécanicien agrandit les données. Son doigt resta au-dessus de la ligne

correspondant au capteur.

« Aucune rotation. »

« Cela peut arriver ? »

« Si le vélo est porté. Ou si le capteur est défectueux. »

« L'était-il ? »

Le mécanicien fit tourner la roue. Chaque passage de l'aimant produisit une

impulsion sur l'écran.

Il recommença plus lentement.

Le résultat resta identique.

« Non. Le capteur fonctionne. »

Maret ouvrit son carnet et recopia l'anomalie sans la résumer :

Le 13 mars, de 04 h 17 à 04 h 28, le vélo 417 a été déverrouillé, payé et restitué au quai des Tilleuls. Les coordonnées de départ et d'arrivée sont identiques. Le capteur ne relève aucune rotation.

Il ajouta une dernière phrase :

Le vélo n'a pas bougé.

Paul Vernet demanda sur quelle base Maret comptait immobiliser le matériel.

L'inspecteur lui donna raison : une décision judiciaire était nécessaire.

Il appela Valère devant lui.

À quatorze heures six, la procureure ordonna la préservation du vélo, de son

contrôleur et de ses historiques pour quarante-huit heures.

Vernet fit préparer un bureau au fond du dépôt. Il apporta les rapports d'incident de la nuit du 13 mars.

Une coupure de réseau de quatre minutes avait touché trois stations, mais pas le quai des Tilleuls. Une opération de maintenance à distance apparaissait à 04 h 12, cinq minutes avant la location.

L'objet du ticket tenait en deux mots :

Stabilisation préventive.

« Qu'est-ce qui a été stabilisé ? » demanda Maret.

« Il faudrait demander à Nexion. »

« Qui a demandé l'intervention ? »

« Les tickets sont générés automatiquement. »

« Et qui les ferme ? »

Vernet parcourut la dernière colonne.

Le ticket avait été clôturé par un compte de service, sans nom d'agent.

« Vous voyez », dit-il. « C'est automatique. »

« Je vois un compte. »

La différence irrita Vernet.

Il expliqua que la flotte produisait plusieurs millions d'événements par mois,

qu'aucune équipe ne pouvait signer chaque action et que l'automatisation garantissait la continuité exigée par la ville.

Maret ne contesta pas.

« Je veux le manuel des comptes de service et le contrat qui attribue leur

responsabilité. »

« Cela prendra du temps. »

« Combien ? »

« Je dois demander à Nexion. »

Le même nom revenait.

Pendant que Vernet appelait son service juridique, le mécanicien fit rouler le 417 sur cinquante mètres dans la cour. Le capteur enregistra chaque rotation. Le GPS dessina une ligne régulière. À la restitution, le verrou signala l'heure et la station.

Le vélo physique racontait correctement ce qu'il venait de faire.

Le problème se trouvait ailleurs.

Dans la cour, une camionnette déchargeait des batteries et des contrôleurs de

remplacement. Chaque boîtier portait un numéro distinct. Sur le papier, le vélo 417 constituait un objet unique. Dans le système, il dépendait d'un assemblage d'identités techniques susceptibles d'être remplacées.

Maret consulta son carnet.

Dans la colonne Établi, il ajouta :

Le vélo fonctionne.

Le capteur fonctionne.

La location a été facturée.

Dans la colonne À vérifier :

Quelle identité a produit la location ?

Il remit sa montre à son poignet. Il était quinze heures quarante et une.

Élise Varenne avait entouré une opération de onze minutes.

Elle avait peut-être découvert qu'un vélo pouvait rapporter de l'argent sans

transporter personne.

TABLE DES MATIÈRES

Prologue — Je vérifierai demain	3
Élise Varenne repère une transaction impossible et déclenche, sans le savoir, une mécanique de surveillance qui ne lui laissera aucun répit.	

PREMIÈRE PARTIE — L'ANOMALIE ET LE SYSTÈME

Chapitre 1 — Le vélo numéro 417	7
Après la mort d'Élise, l'inspecteur Laurent Maret reprend son dernier contrôle : une location enregistrée alors que le vélo n'a jamais quitté sa borne.	
Chapitre 2 — Deux identités	17
L'enquête distingue le vélo physique de son identité numérique, capable de continuer à circuler et à produire des transactions.	
Chapitre 3 — Élise Varenne	24
Les traces laissées par Élise révèlent sa méthode rigoureuse, les pressions qu'elle subissait et les questions qu'elle n'a pas eu le temps de résoudre.	
Chapitre 4 — Les contrats	31
Derrière le service de mobilité se déploie une architecture de sociétés, de redevances et de contrats qui fragmente méthodiquement les responsabilités.	
Chapitre 5 — Alice Renaud	37
Alice Renaud rejoint l'enquête et découvre un schéma commun entre des comptes incomplets, des certificats orphelins et des locations sans mouvement réel.	
Chapitre 6 — Le service fonctionne	44
La popularité du réseau et son utilité quotidienne compliquent toute intervention, tandis que chacun se retranche derrière le bon fonctionnement apparent du service.	
Chapitre 7 — Le premier bénéficiaire	48
En suivant quelques francs apparemment insignifiants, les enquêteurs découvrent quelle entité profite la première des transactions fantômes.	
Chapitre 8 — La société invisible	53
Une société sans activité visible concentre une part croissante des revenus, tandis que Victor Senn révèle une organisation conçue pour décider sans jamais tout voir.	

DEUXIÈME PARTIE — LA PREUVE, LE COÛT HUMAIN ET L'ATTRIBUTION

Chapitre 9 — La chemise rouge	60
Une chemise anonyme et une clé USB apparaissent sur le bureau de Maret. Leur contenu pourrait faire basculer l'enquête, à condition d'en établir l'authenticité.	
Chapitre 10 — Marc Fontana	65

La recherche d'un ingénieur disparu révèle les résistances internes à Nexion et les précautions prises par un homme qui a appris à réduire ses traces.

Chapitre 11 — Les micro-comptes	73
Après avoir éliminé les fausses pistes, les enquêteurs isolent une population de comptes capables d'imiter les comportements de véritables usagers.	
Chapitre 12 — Les onze minutes	79
Une analyse rigoureuse transforme l'anomalie du vélo 417 en une population mesurable et révèle le cycle technique qui convertit les trajets fictifs en recettes ordinaires.	
Chapitre 13 — L'acquéreur	85
Les données de paiement montrent comment des fonds fragmentés deviennent des recettes commerciales plausibles avant d'alimenter les redevances du groupe.	
Chapitre 14 — Le harcèlement invisible	91
Les notifications adressées à Élise dévoilent une pression silencieuse et automatisée, dont les conséquences humaines sont réelles même si le lien avec sa mort reste difficile à établir.	
Chapitre 15 — La règle du silence	96
Une règle officiellement destinée à protéger les données sanctionne en réalité ceux qui tentent de rapprocher les contrats, les paiements et les événements techniques.	
Chapitre 16 — Le comité de risque	102
Derrière les décisions présentées comme automatiques apparaissent des votes, des reports d'audit et des arbitrages humains soigneusement formulés pour disperser la responsabilité.	
Chapitre 17 — Trois juridictions	109
Les preuves, les serveurs et l'argent sont répartis entre plusieurs territoires dont les règles juridiques et les délais menacent de paralyser l'enquête.	
Chapitre 18 — La chambre 14	112
Dans une chambre d'hôtel placée sous surveillance, Maret retrouve enfin Marc Fontana, qui accepte de remettre ses données sous protection judiciaire.	
Chapitre 19 — Ce qu'il a codé	120
Fontana explique comment un outil de simulation légitime a été progressivement détourné pour produire des comptes artificiels et stabiliser les indicateurs du groupe.	
Chapitre 20 — La preuve qui manque	124
Malgré les révélations de Fontana, une pièce décisive fait encore défaut pour relier les modifications techniques à une décision humaine juridiquement attribuable.	
Chapitre 21 — L'homme dans la boucle	131
Une trace administrative oubliée révèle qu'une intervention humaine se cachait derrière une opération présentée comme automatique.	

TROISIÈME PARTIE — L'OPÉRATION, LES RESPONSABILITÉS ET LES CONSÉQUENCES

Chapitre 22 — Le mandat	135
Maret et Valère préparent une opération ciblée afin de préserver les preuves sans compromettre la procédure ni interrompre le service public.	
Chapitre 23 — La fenêtre	139
Les enquêteurs disposent de onze minutes pour saisir simultanément l'événement brut, sa transformation technique et sa traduction commerciale.	
Chapitre 24 — Le dépôt central	142
Au cœur de l'infrastructure, l'ordre judiciaire se heurte aux procédures ordinaires qui risquent, à chaque instant, d'effacer la preuve recherchée.	
Chapitre 25 — Le gel	146
Les autorités doivent isoler les flux suspects et empêcher leur transfert sans paralyser un réseau de mobilité devenu indispensable à plusieurs villes.	
Chapitre 26 — Les responsabilités	150
Le droit tente de répartir les actes entre décisions individuelles, fautes institutionnelles, négligences professionnelles et responsabilités encore incertaines.	
Chapitre 27 — Les vélos qui rapportent gros	154
Revenu au point de départ, Maret mesure ce que l'enquête a permis de prouver, ce qu'elle a changé et les zones d'ombre qu'aucun jugement ne pourra entièrement effacer.	
Épilogue — La cicatrice noire	158
Six mois plus tard, une autre infrastructure connectée reprend la même logique de gouvernance. Cette fois, quelqu'un reconnaît le danger avant qu'il ne produise ses premières victimes.	

NOTE DE L'AUTEUR

Ce roman est une fiction. Il ne décrit aucune affaire précise, aucune entreprise

particulière, aucune institution identifiable. Il s'appuie cependant sur une réalité contemporaine : les infrastructures qui organisent notre quotidien sont devenues si complexes que la responsabilité peut s'y dissoudre.

Une transaction minuscule, une ligne de code, une règle de sécurité ou une décision prise en comité semblent parfois dépourvues de conséquences. Pourtant, lorsqu'elles s'additionnent, ces actions peuvent former un système dont plus personne ne paraît entièrement responsable. Chacun n'en connaît qu'une partie. Chacun peut affirmer qu'il a respecté sa fonction. La machine continue alors de fonctionner précisément parce que personne ne la regarde dans son ensemble.

C'est autour de cette fragmentation que j'ai voulu construire Les vélos qui rapportent gros. L'enquête de Laurent Maret ne porte pas seulement sur un détournement

financier. Elle interroge la manière dont une organisation peut transformer des choix humains en procédures automatiques, puis présenter leurs conséquences comme de simples accidents techniques.

Le vélo s'est imposé comme le point de départ de cette histoire parce qu'il représente un objet ordinaire, visible et rassurant. On le prend, on le rend, on paie quelques francs. Derrière ce geste banal circulent pourtant des données, des autorisations, des contrats et de l'argent. L'objet reste immobile, tandis que son identité numérique poursuit sa route.

Élise Varenne incarne celles et ceux qui remarquent une anomalie avant les autres. Non parce qu'ils disposent d'un

pouvoir particulier, mais parce qu'ils prennent encore le temps de vérifier. Son geste est modeste : refuser de considérer une incohérence comme négligeable. Toute l'enquête naît de cette attention.

Ce livre ne cherche pas à condamner la technologie. Il cherche à rappeler qu'aucun système automatisé ne se conçoit, ne se déploie ni ne se maintient seul. Derrière chaque règle se trouve une décision. Derrière chaque décision, une responsabilité.

Même lorsque les traces ont été effacées, fragmentées ou rendues presque invisibles. Il reste alors le travail de l'enquête : suivre les détails, reconstruire les liens et rendre aux actes leur véritable nom.

— Jérôme Michel, 2026.

UN VÉLO IMMOBILE. ONZE MINUTES. UNE TRANSACTION IMPOSSIBLE.

À Ravona, un vélo en libre-service est loué, payé puis restitué sans avoir quitté sa borne.

Quelques jours plus tôt, Élise Varenne, contrôleuse financière, avait repéré cette transaction impossible. Elle devait la vérifier le lendemain. Elle n'en aura pas le temps.

Chargé de comprendre ce qui lui est arrivé, l'inspecteur Laurent Maret découvre que le vélo 417 possède deux existences : l'une, bien réelle, immobile dans la ville ; l'autre, numérique, capable de circuler, de facturer et de produire de l'argent.

Derrière une anomalie de quelques francs apparaît un système où les contrats fragmentent les responsabilités, où les algorithmes transforment les décisions humaines en procédures et où chaque contrôle déclenche une nouvelle alerte.

Car les mécanismes les plus efficaces ne sont pas toujours ceux que personne ne voit.
Ce sont parfois ceux que tout le monde utilise.

